

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

Avis de vigilance – influenza aviaire

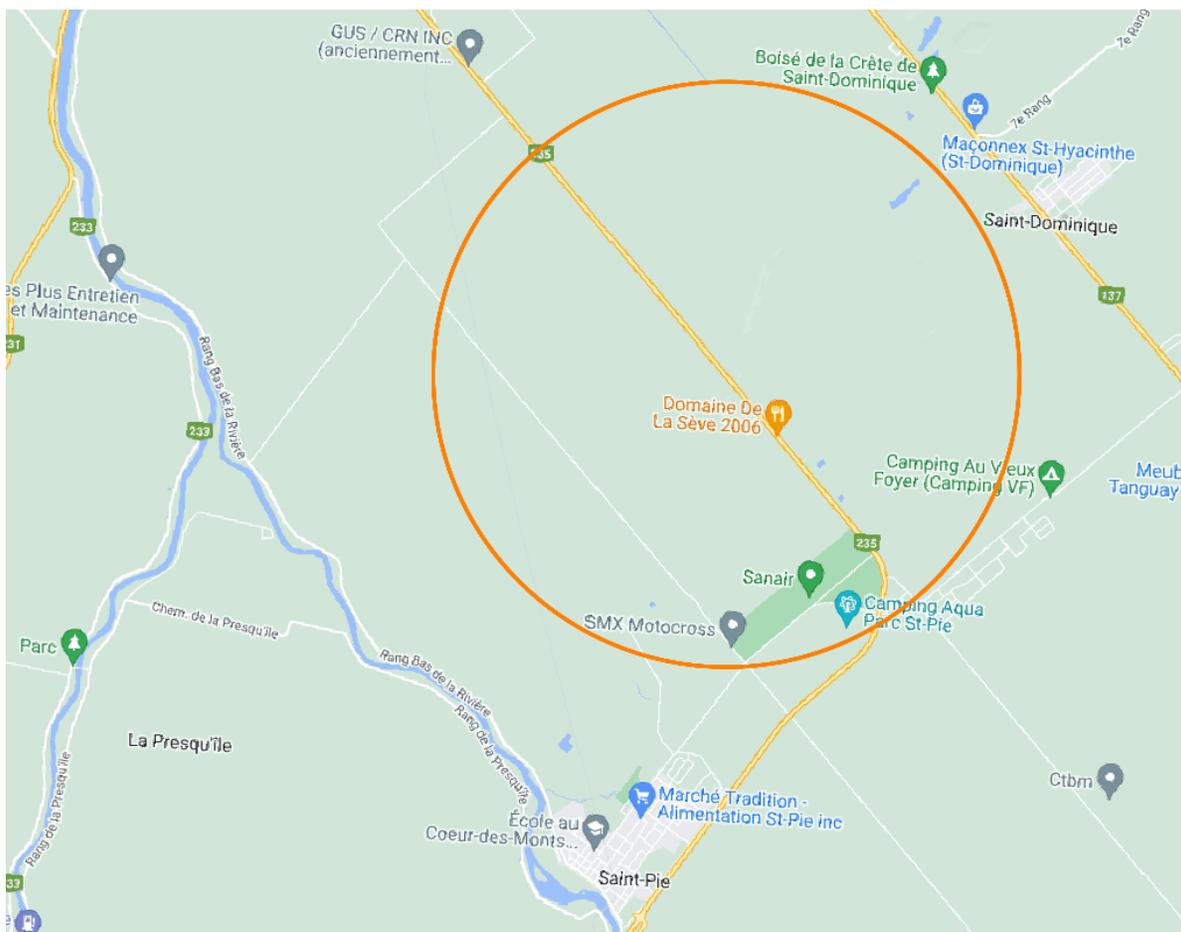
État de la situation

Résultats des cas d'influenza aviaire investigués aujourd'hui

Cas de Saint-Pie en Montérégie

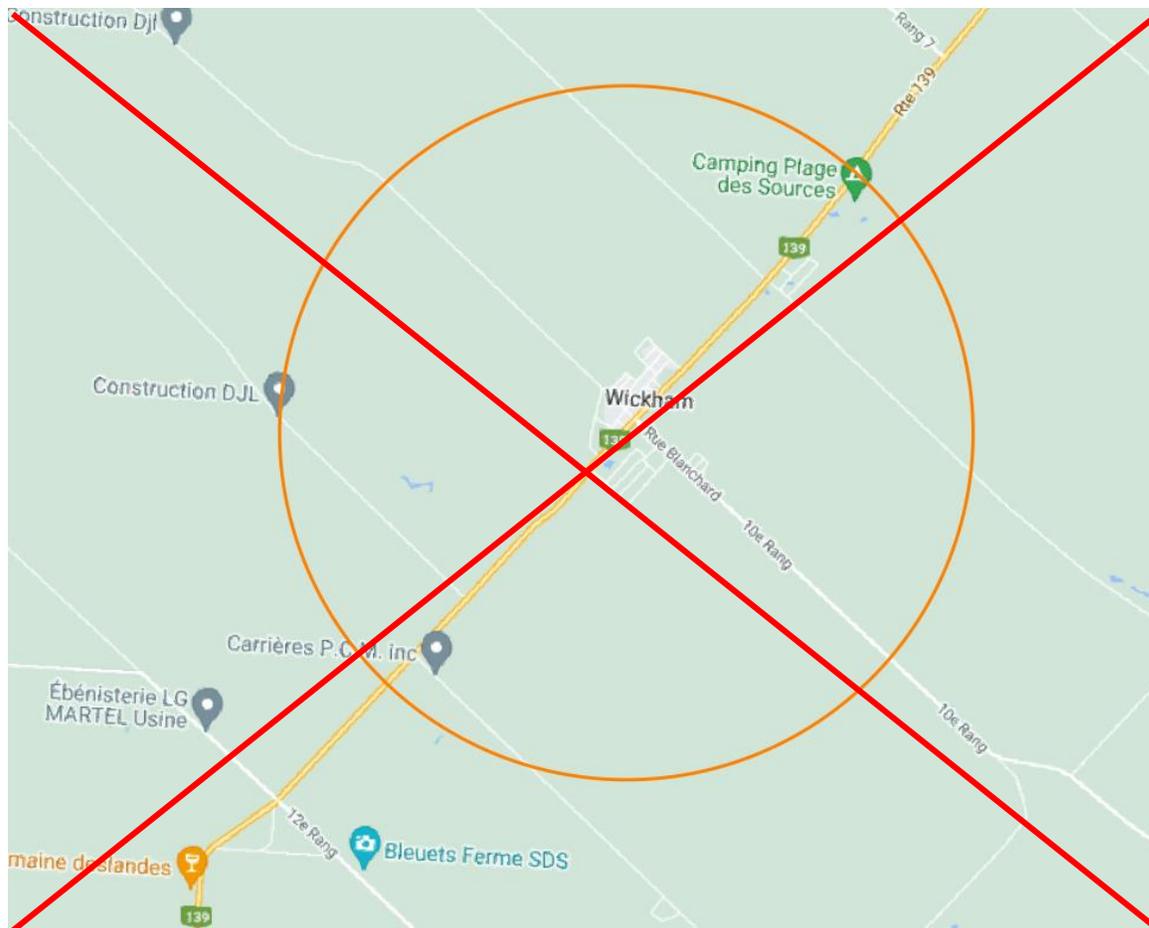
L'EQCMA a été informée en fin d'après-midi de la confirmation d'influenza aviaire dans le troupeau de volaille commerciale contingenté situé à St-Pie dans la région de St-Hyacinthe.

L'EQCMA maintien donc sa zone à risque préliminaire (ZRP) dans cette région jusqu'à ce que l'ACIA émette sa zone de contrôle primaire (ZCP). Afin de minimiser le risque de propagation de la maladie aux autres fermes avicoles environnantes, il est recommandé à tous les producteurs et intervenants de la filière avicole d'éviter le plus possible de circuler dans cette zone délimitée par une ligne de couleur orange sur la carte ci-dessous. Pour toute activité essentielle, veuillez vous assurer de mettre en application les mesures de biosécurité rehaussée préconisées par l'EQCMA (code orange). Ces protocoles peuvent être consultés sur le site internet de l'EQCMA au [lien suivant](#).



Cas de Wickham

Les résultats des tests concernant l'investigation d'un cas suspect d'influenza aviaire à Wickham se sont finalement révélés **négatifs**. L'EQCMA retire donc immédiatement sa ZRP dans cette région.



Voici le bilan à jour des zones de contrôle autour des cas d'influenza aviaire au Québec :

Identification des cas	Date de confirmation par l'ACIA	Lieu	Type de volaille	Zone de contrôle primaire (ZCP)
IP48	25 octobre 2023	St-Christophe-d'Arthabaska	Commercial	ACIA-ZCP-201 révoquée le 30 novembre 2023
IP49	15 novembre 2023	St-Paul-d'Abbotsford	Commercial	ACIA-ZCP-216
IP50	20 novembre 2023	St-Paul-d'Abbotsford	Commercial	ACIA-ZCP-216
IP51	4 décembre 2023	St-Pie	Commercial	A venir

Nous vous tiendrons informé de l'évolution de la situation.